

RESEÑAS

LE POÈTE SOULETIN PIERRE TOPET-ETCHAHUN (1786 - 1862)

Este trabajo de M. Jean HARITSCHELHAR, profesor de la Facultad de Letras de Burdeos y Director del Museo Vasco de Bayona, ha sido presentado como tesis principal del Doctorado en Letras en Burdeos el 8 de julio de 1969. El autor compareció ante un Tribunal compuesto de los Sres. René Lafon, presidente; Lefevre, medievista; Salomón, hispanista; Metais, etnólogo; Luis Michelena, lingüista. y P. Lafitte, gramático vasco. La brillante exposición valió al nuevo doctor la mención "Muy honorable". La relación de la tesis principal, única publicada hasta el presente, fue confiada a M. Pierre Lafitte. He aquí su texto, a título de recensión.

Mr. Jean Haritschelhar, fils de Saint-Etienne de Baïgorry, pilotari fervent, grand ami de la chanson basque, ne pouvait guère échapper à la tentation de choisir un sujet euskarien pour sa thèse de doctorat; grâce, sans doute, à M. le Professeur Lafon, il y a fort heureusement succombé.

Le titre de son travail est éloquent: *Le Poète souletin Pierre Topet-Etchahun (1786-1862) - Contribution à l'étude de la poésie populaire basque au XIX^e siècle.*

L'ouvrage se présente sous la forme d'un grand in-octavo de 584 pages enrichies de 16 hors textes. Si nous ajoutons que la thèse complémentaire est une édition critique de l'oeuvre du poète, minutieusement expliquée le long de 829 pages, on conviendra qu'il ne s'agit pas d'une blquette, mais d'un véritable monument dont il n'est pas possible d'exposer en peu de mots toutes les richesses.

Ce rapport dont M. le Professeur Lafon nous a chargé, sans doute à titre d'ami du récipiendaire et peut-être aussi pour justifier en quelque façon notre présence insolite dans ce savant aréopage, — ce rapport, disons-nous, ne rendra compte que de la thèse principale, puisque aussi bien Monsieur le Président du jury s'est réservé, comme spécialiste du dialecte souletin, de présenter l'étude philologique que constitue la seconde thèse.

Notre plan sera très simple: nous suivrons l'ordre irréprochable de l'ouvrage.

En tête se lit une dédicace des plus touchantes: "A ma chère mère, à mon défunt père, à mes ancêtres, et, parmi eux, au voisin d'Etchahun, Jean Loge-Ferrit le laboureur".

Suit l'avant-propos: l'auteur, y reconnaît la difficulté de réaliser une synthèse sérieuse de la littérature basque populaire, faute de monographies préalables. Il a voulu, pour sa part, étudier à fond un poète typique du XIX^e siècle et, à cette occasion, pour mieux le situer, analyser les éléments ou la technique de la versification populaire basque, et même en rechercher les origines.

Après quoi, c'est le défilé de toutes les bonnes volontés individuelles ou collectives à qui M. Jean Haritschelhar adresse ses plus vifs remerciements pour l'aide qu'elles lui ont apportée aux divers stades de ses travaux.

Ces préliminaires achevés, dès la page 11 s'ouvre la thèse. Elle comprend une introduction de 28 pages: une première partie biographique intitulée "l'homme" couvrant

R E S E Ñ A S

239 pages: une seconde partie consacrant 235 pages au "poète". Sont groupés en fin de volume des apendices, des tables et des index de toute sorte.

* * *

De la légende à l'histoire: tel est le titre de l'introduction. On y constate qu'Etchahun a été volontairement ignoré par les intellectuels basques du XIXe siècle: sans doute l'homme, habitué des prisons, leur paraissait-il peu recommandable et sa poésie trop personnelle, trop crue et trop violente.

Le peuple, au contraire, gardait de lui plus ou moins déformées des anecdotes mémorables; en tout cas il retenait dans son répertoire d'auberge ou de veillées (avec des variantes) quelques unes de ses meilleures chansons.

N'empêche que le temps qui détruit tout faisait ici aussi son oeuvre: le souvenir du poète mort en 1862 allait s'effaçant au bout d'un quart de siècle. Par bonheur, en 1890, la chanson *Etchahun eta Otxalde*, oeuvre du *bertsulari* de Bidarray, allait raviver la gloire du vieux barkoxtar. Son renom devait même croître les années suivantes; témoins les propos d'Urrutigoity en 1892, de Charles Borde en 1897, de J. B. Constantin en 1905 et 1907.

Mais les générations passent.

En 1922, le R. P. Lhande prépare une série de conférences qu'il doit donner à la Faculté des Lettres de Toulouse sur la poésie populaire basque. Dans ce but il recueille des chansons, surtout souletines, et découvre un lot de textes d'un style exceptionnel, bien rythmés, concrets, concis, saignants de douleur et terriblement agressifs. On lui dit qu'ils sont d'Etchahun. Enthousiasmé par la découverte, le R. P. Lhande ne songe qu'à compléter sa collection etchahunienne et à savoir quelque chose sur le poète: il interroge les vieillards, il fait la chasse aux cahiers de chansons.

La récolte fut plutôt modeste. Mais, pressé d'alerter le public, il écrivit en trois articles dans la revue *Gure Herria* de 1923, une esquisse biographique d'Etchahun, fondée sur l'interprétation superficielle de 12 chansons et un choix d'histoires traditionnelles, le tout encadré seulement par 3 dates exactes: 1786, année de la naissance du héros; 1808: année de son mariage; 1862: année de sa mort.

Cela donnait un ensemble plaisant, touchant, rapide, pittoresque, plein d'inattendus, d'hypothèses et de mystères, où le jésuite romancier exploitait habilement les ombres comme les lumières. Il regrettait beaucoup que la documentation lui manquât, et il se promettait de se livrer à de plus profondes enquêtes, dès qu'il en aurait le loisir.

Il fallut donc se contenter de cette vie sommaire, approximative et au moins partiellement légendaire d'Etchahun: de fait on ne savait presque rien de la famille: qui était le parrain du poète? d'où avait-on tiré que son père s'appelait Pierre? Le poète avait-il connu et aimé sa mère? Avait-il des frères et soeurs en dehors du frère ennemi dont parlent ses vers? Qui était "la jeune fille pauvre" qu'il aurait voulu épouser? Sa femme avait-elle toujours été infidèle? Lui avait-elle donné de nombreux enfants? D'autre part, on s'interrogeait sur les 5 propriétés qu'il revendiquait comme siennes: on le croyait assassin d'Etchegoyen et condamné pour ce crime; on ne comprenait rien à ses multiples emprisonnements; on admettait qu'il était allé en pèlerinage à Rome, à Lorette et à Saint-Jacques de Compostelle, mais en quelles circonstances au juste? On le voit, la biographie du P. Lhande soulevait plus de problèmes qu'elle ne donnait de vraies solutions.

Pourtant l'étude du P. Lhande sur *le Barde Etchahun* fit sensation, et l'on attendait avec impatience la publication d'une première série de ses poèmes, qui était annoncée.

L'attente fut longue... Le P. Lhande fut appelé par ses supérieurs de Toulouse à Paris: de brillantes réussites religieuses et littéraires, mais aussi d'écrasant travaux s'achevèrent en surmenage et paralysie. Ce ne fut qu'en 1945 qu'il pria l'abbé Larrasquet, docteur ès lettres et auteur de trois ouvrages sur le souletin, de préparer une édition des Oeuvres d'Etchahun, avec le concours de l'Eskualtzaleen Biltzarra, dont M. Louis Dassance était l'actif Président. Entre temps, ce dernier avait recueilli des textes d'Etchahun que le P. Lhande ne connaissait pas: il les versa au dossier, et c'est ainsi que parut en 1949 une belle brochure de 130 pages double-couronne in-8, intitulée *Le Poète Pierre Topet dit Etchahun (1786-1862) et ses oeuvres*.

Cette fois-ci la renommée du barde de Barcus montait en flèche. Sa légende s'amplifiait, même sur le plan littéraire: Pierre Espil écrivait en français un roman intitulé

R E S E Ñ A S

Etchahun le malchanceux, Pierre Larzabal composait en labourdïn son fameux drame *Etchahun*, Pierre Bordaçarre (dit Etchahun de Trois-Villes) montait une pastorale sur le même sujet en souletin, Jon Echaide "sortait" un grand roman en guipuzcoan sous le titre de *Joanak joan* et traduisait les poèmes etchahuniens dans le même dialecte. Dès lors tous les historiens de la littérature basque ont tenu à louer notre "koblari".

Si le P. Lhande avait écrit sur trois dates sa biographie du koblari barcusien, M. Haritschelhar, lui, après dix ans de recherches parfois harassantes, est arrivé à étayer la sienne —si nos comptes sont justes— de 328 références datées: elles renvoient à toute sorte d'archives officielles: communales, paroissiales; départementales, diocésaines, notariales, judiciaires: dans ce nombre ne figurent ni les coupures de journaux anciens, ni les notes prises à la Bibliothèque Nationale, ni même les précieux manuscrits récemment retrouvés, ignorés du premier biographe, et qui ont permis de mieux orienter les enquêtes. C'est dire que M. Haritschelhar nous offre un travail solide, documenté, scrupuleux, où rien n'est affirmé sans preuve et où les hypothèses sont toujours données comme telles, sans le moindre coup de pouce.

* * *

Résumons la vie d'Etchahun telle qu'elle ressort de la thèse.

Pierre Topet naît en 1786, probablement le 27 septembre, à la maison Etchahunia de Barcus. Son père est Jean Topet, natif de Topetia dans la même commune; sa mère, Engrâce Sieur, héritière d'Etchahunia. Selon la coutume, la famille est souvent désignée par le nom de la maison allégé de son suffixe *ia*: d'où *Etchahun*.

Pierre, le futur poète, à qui la tradition ne reconnaissait qu'un frère, avait au moins trois frères et trois soeurs. Il était le second enfant, l'aînée étant Marie-Anne. S'il fallait en croire les chansons autobiographiques de Pierre Topet, son enfance et sa jeunesse auraient été des plus malheureuses: mal accueilli par ses parents pour son peu de ressemblance avec son père, il aurait été traité en bâtard par toute la famille, et à l'école les avanies ne lui auraient pas manqué de la part de ses camarades. Mis au travail à dix ans, malgré une santé précaire, il aurait été toujours méprisé, maltraité, ne trouvant de compréhension qu'auprès de sa grand-mère maternelle qui mourut en 1804, auprès d'un domestique assez humain, et finalement auprès d'une jeune bonne originaire de Larrau et placée à Etchahunia: elle se nommait Marie Rospide: ce fut "la jeune fille pauvre" dont il devait rappeler le grand amour dans ses poèmes.

Bien que le poète fasse de son père un être plein de haine à son égard et dise sa mère "aussi sèche de coeur que de mamelle", on doit constater que c'est lui et non Marie-Anne l'aînée des enfants qu'ils ont choisi comme futur héritier de la maison. Comprenez qui pourra.

L'oncle de Topetia, parrain de Pierre, grand propriétaire sans postérité, lègue en septembre 1804 ses biens personnels à son frère Jean Topet, maître d'Etchahunia, et en particulier trois propriétés (*Topet, Champagne et Arbispé*). Indirectement cela reviendra à l'héritier d'Etchahunia avec la maison *Bedecaratzia* qui est la dot de sa mère. Et voilà le compte des cinq maisons que le P. Lhande n'arrivait pas à reconstituer.

Mais l'idylle de l'héritier avec Marie Rospide s'est achevée par la naissance d'un petit Jean Rospide le 27 février 1805. Pierre voudrait épouser Marie. Mais les coutumes s'y opposent et le chantage des parents commence: "renonce à ta bien-aimée ou on te déshérite!" Pierre fait la sourde oreille pendant treize mois; mais voici plus qu'un avertissement, un sérieux début d'exécution: le 16 avril 1806 le parrain annule son premier testament en instituant pour son héritier universel Joseph Topet, 3e enfant de Jean Topet Etchahunia.

Le poète a compris. Il ne s'agit pas de perdre aussi Etchahunia et Bedecaratzia. La mort dans l'âme, il quitte Marie Rospide: *Urtx'aphala* est la chanson où s'expriment les cruels adieux des deux fiancés.

Bientôt la famille ira plus loin: elle lui imposera un mariage d'affaires avec Engrâce Pelento, plus âgée que lui, mais qui, à défaut d'amour, apportera une dot substantielle. La cérémonie religieuse eut lieu le 27 septembre 1808.

Dix neuf ans plus tard Etchahun prétendra que sa femme était venue à lui: "cachant dans son giron la corde pour le pendre." Il n'est pas sûr tout de même que les grandes peines familiales aient troublé des le début leur vie comune. Probablement la situation ne s'est dégradée que peu à peu. En tout cas, selon les registres de la mairie de Barcus, de 1808 à 1821, le ménage a eu six enfants.

R E S E Ñ A S

En 1809, le fameux parrain est mort, et en 1813 Joseph Topet son héritier, avant de partir pour l'armée, rédige un testament olographe où il lègue tous ses biens à son frère Pierre. C'est une satisfaction pour le poète; mais le document ne servira à rien, car Joseph ne reviendra pas des guerres de l'Empire et on ne pourra pas démontrer qu'il est mort.

Du reste le testament du parrain est attaqué par des frères et soeurs de ce dernier. Au gré de Pierre, les intérêts de la maison sont mal défendus par son père et des querelles d'argent surgissent à chaque instant entre les membres de la famille. On est si divisé qu'en 1817 père, mère, frères et soeurs du poète quittent Etchahunia, où reste seul le jeune ménage; ils vont se réfugier à Topetia chez la veuve du parrain.

C'est là que, l'année suivante, meurt, exilée de chez elle, la mère Etchahun: ce décès amènera le partage d'Etchahunia dont il restera au poète à peine un peu plus que la moitié de la propriété. Pour comble de malheur, en date du 16 avril 1819, le Tribunal de Saint-Palais, déclare nul pour vice de forme le testament du parrain, rendant par le fait même caduc celui de Joseph.

* * *

Tout ceci n'est que la préface de plus mauvais jours. P. Topet devient de plus en plus inquiet, soupçonneux, agressif. Il en veut à son frère Jean qui, acceptant l'annulation du testament de 1806, se hâte d'acheter les parts de ses oncles et tantes pour s'emparer de Topetia. Il en veut à sa femme qui, en affaires, prend parti contre lui et (chose plus grave) se laisse séduire par son voisin Jean Héguiaphal. Il en veut à ce dernier naturellement et à quantité de gens: ses réflexes hélas! ne sont guère pacifiques.

Cela finit mal. Au cours d'une discussion, le 26 octobre 1821, il porte un coup de hache à Benoît Goyhenx (dit Chope) d'Esquiule. Aussitôt le voici arrêté et mis en prison à St Palais. On l'accuse non seulement de tentative de meurtre, mais de vol et même d'avoir essayé d'écouler un faux louis d'or. En 1822 pourrait se placer une évasion dont on ne sait ni la date ni la durée. Repris, il est possible qu'on l'ait rudoyé comme il le dira dans ses vers. Le 30 décembre 1823, aux Assises de Pau le poète est condamné à deux ans de prison et à deux ans de surveillance par la haute police; le 11 février 1824, en appel, la peine est maintenue, et le prisonnier incarcéré à la Centrale d'Eysses en Lot-et-Garonne. Le 11 février 1826 Etchahun quitte Eysses, mais on ne le libère pas: on le garde sous les verrous à Pau, puis à St Palais, d'où il est relâché au début 1827, les accusations relatives au vol et à la fausse monnaie s'étant révélées insuffisamment fondées. N'empêche que, condamné à deux ans, c'est cinq ans qu'Etchahun a dû passer en prison. On comprend qu'il l'ait trouvés saumâtre.

* * *

En son absence, sa femme a réalisé, croyant bien faire, des ventes et échanges de terres que lui juge ruineux; d'autre part, elle n'a pas amélioré sa conduite et il l'accuse au moins d'une grossesse adultérine. De tels reproches amènent Engrâce Pelento à quitter son mari et à se réfugier chez une de ses soeurs, au village même, avec deux enfants. Lui reste à Etchahunia avec les deux autres, une partie de la maison étant occupée par les métayers Ibar. Etchahun ne décolère pas, il tempête, il menace, il fait peur. Le 1er mai 1827 éclate à Barcus une grosse affaire. Vers 10 heures du soir, revenant de la foire d'Oloron, Etchegoyen est blessé d'un coup de fusil sur le pont de Chocot. On ignore qui a tiré. Mais la rumeur publique affirme sans tarder que c'est Etchahun: il aurait, par méprise, voulant abattre Héguiaphal, atteint un ami innocent. Etchahun, troublé, s'enfuit et se cache. La nuit du 23 au 24 octobre un incendie détruit une ferme d'Héguiaphal avec une grange attenante. Nouveaux soupçons à l'encontre d'Etchahun, d'autant que dans une chanson le poète s'adressant à son adversaire lui dit:

Un autre a reçu le coup que tu méritais
Mais tu pourras recouvrer ce qui t'est dû.

Tout le monde voit un aveu dans ces deux vers, et la justice se décide à l'arrêter, après avoir précédemment sursis à ses poursuites faute de présomptions suffisantes. Les témoins à charge se multiplient et renchérissent invraisemblablement sur leurs

R E S E Ñ A S

dépositions antérieures. Après six mois de prison préventive, voici les Assises des 18 et 19 août 1828. Gros évènement à Pau qui attire du monde. Etchahun qui est menacé d'une peine capitale ou de travaux forcés à perpétuité se montre d'une maîtrise extraordinaire. Il confond successivement les témoins de ses questions, de ses railleries, de ses accents indignés. Il se dit la victime d'un immense complot ourdi par une bande haineuse et menteuse; le jury, tout bien pesé, le déclare "non coupable". (Les 35 pages de la thèse qui exposent cette affaire éclairée par des documents officiels se lisent comme un roman.)

A Barcus, beaucoup regrettent l'acquittement. Au retour Etchahun s'y voit rejeté de tous et se retire à Ordiarp. Il essaie néanmoins d'arranger quelques affaires à l'amiable, dans l'espoir de restaurer son patrimoine. Après la mort de son père le 28 septembre 1831, il tient à partir en pèlerinage pour Rome, car il veut acquitter un voeu qu'il fit en prison. Dans sa chanson *Bi berset dolorusik* le poète regrette ses fautes, donne de bons conseils, pardonne largement, confie les siens à Armand Alcat maire de Barcus. Le pèlerinage durera six mois: on ne sait trop ce qu'il a pu y faire Ayant perdu ses papiers, il fut souvent arrêté pour vagabondage: à Nîmes, il faillit mourir de maladie; mais on n'a aucun détail.

Au retour de Rome les beaux sentiments se sont envolés. Le 1er août 1832, Etchahun n'écrit-il pas à M. Clérisse demandant qu'on interne sa femme? Cependant en fin octobre il réintègre Etchahunia pour vivre avec les siens et travailler à rassembler les biens qu'il estime lui revenir légitimement. M. Haritschelhar suit pas à pas les manœuvres du poète, procédurier retors et persévérant, jouant des délais comme des coups brusques. Nous n'entrerons pas ici dans le labyrinthe de la chicane etchahunienne. Disons que ce fut une belle réussite: en une dizaine d'années, tous les biens convoités étaient réunis, sauf Topetia que Jean conservait avec soin.

C'est alors qu'Etchahun fit une faute lamentable. Il se présenta le 20 juillet 1841 chez un notaire de Navarrenx avec un compère qui était censé être Jean Topet son frère. Au terme d'un arrangement à l'amiable Jean cédait à Pierre son frère aîné les treize seizièmes de Topetia. On ne voit pas comment Etchahun pouvait imaginer se servir de ce faux en écriture publique. Prenait-il Jean pour un nigaud ou pensait-il lui survivre? Mystère. Ce qui est sûr, c'est que l'année suivante Jean portait plainte contre son frère et que le poète s'échappait en Espagne: ce fut l'occasion de son pèlerinage à St Jacques de Compostelle. En mai 1843, aux Assises de Pau le voilà condamné par contumace à dix ans de travaux forcés. Du coup ses biens sont sous séquestres, Etchahunia est mis à l'encan. Joseph son fils, en février 1845, rachète la maison paternelle. Bientôt le poète est revenu de son exil volontaire. Naturellement on l'arrête et le 11 août on le trouve incarcéré à Pau. Sept jours après, ce sont les Assises. Il y comparait dans un accoutrement inénarrable de pèlerin: redingote, mantelet, bourdon, gourde, coquilles, chapelet, rien n'y manque. En séance il fait [copieusement] le niais, raconte ses malheurs avec volubilité, apparaît quelque peu anormal, inspire de la pitié, et sa peine est réduite à trois ans de prison. On est déjà loin des 10 ans de galères. Mais Etchahun pense pouvoir faire encore mieux, et il en appelle en Cassation. De fait on découvre un vice de forme dans la procédure de Pau, et l'affaire est renvoyée devant les Assises de Mont-de-Marsan. Le 7 novembre, réédition améliorée de la comédie de Pau, et, nouvelle chance, la peine de prison est réduite à deux ans.

Le 24 février 1846 Etchahun retrouve la Centrale d'Eysses qu'il avait quittée vingt ans plus tôt.

L'année suivante, sa femme qui ne vit plus avec lui depuis longtemps obtient la séparation légale des biens du ménage.

Libéré le 30 décembre 1847, le poète se retire à Garindein chez son frère Jean-Pierre. Hélas! pendant l'été 1830, à la suite d'une querelle, Jean-Pierre le met à la porte. Les choses vont si mal qu'Etchahun, ayant été victime d'un mystérieux attentat nocturne où il a perdu un oeil en fin novembre, porte plainte contre son neveu Pierre, fils de son frère qui l'a hébergé.

Aux Assises de Pau le 28 février 1851 le neveu sera innocenté, et ce ne sera pas au bénéfice de la réputation de l'oncle accusateur.

Eternel plaideur, les documents le montrent souvent auprès des juges cherchant à obtenir de ses enfants une pension alimentaire de plus en plus substantielle: et c'est ainsi qu'on peut le suivre dans sa vie errante à Menditte, à Sainte-Engrâce, à Esquiule. Dans ce dernier village, il est accueilli en décembre 1856 par Pierre son fils dernier-né dont il semble, à un moment de sa vie, avoir refusé la paternité. Il passera près de 6

R E S E Ñ A S

ans dans ce foyer. Après la mort de Pierre, en 1861, il sera reçu à Etchahunia par son fils Joseph et c'est là qu'il mourra chrétiennement le 17 janvier 1862.

* * *

Dans la seconde partie de sa thèse M. Haritschelhar va s'attacher à analyser la poésie d'Etchahun par l'étude de ses thèmes et de sa technique littéraire. Il ne manquera pas, le cas échéant, de les rapprocher de ceux des chansons basques traditionnelles, dont il cite au moins 190: ce sera pour lui le moyen de situer le poète dans une ambiance populaire à laquelle il ne pouvait échapper et de mettre du même coup en relief son indéniable originalité.

Trois chapitres consacrent un total de cent pages aux thèmes poétiques, et deux chapitres de 129 pages aux problèmes de la versification.

* * *

Commençons par les thèmes. Etchahun nous est représenté successivement comme poète du "moi", comme satirique et comme chanteur de circonstance. On le conçoit, les thèmes chevaucheront souvent: les mêmes faits pourront provoquer des sentiments très divers, et des faits différents des sentiments analogues. Le "moi" pourra se mêler à la satire, comme la satire et le moi surgir parmi les oeuvres le plus occasionnelles. Mais, quand on compose un livre, il faut bien adopter un classement et c'est en somme celui de la thèse complémentaire qui est repris ici: il ne manque pas d'ailleurs d'objectivité. Suivons-le dans un résumé hélas trop succinct.

Etchahun, romantique qui s'ignore, est certainement un poète du moi. Ce moi se montre douloureux et (selon les jours) révolté ou résigné.

Dans ses poèmes autobiographiques il remâche les malheurs de sa vie, non par exhibitionnisme doloriste, mais pour expliquer à ses contemporains ce qu'il appelle pudiquement ses "impatiences", c'est-à-dire ses fautes.

Sa chanson la plus ancienne paraît être *Urtx'aphal bat*. Le thème n'est pas neuf: la cruelle séparation de deux êtres qui s'aimaient. Forme dialoguée, langue, symboles sont aussi traditionnels, et M. Haritschelhar se fait une joie de découvrir les nuances que la littérature basque populaire met entre les mots *izar*, étoile; *lore* ou *lili*, fleur; *urtxo*, colombe, et naturellement *urtx'aphal*, tourterelle, qui servent à désigner la "bien-aimée". Cependant le barde a évité les mièvreries de ses prédécesseurs, au point de laisser le dernier mot à Marie Rospide:

Que mes ennemis se divertissent
Vous serez d'accord vous aussi avec eux!

Dans les autres élégies personnelles, il se donne à lui-même du *gaixo* et du *trixte*: il déplore le sort exceptionnellement misérable qui le poursuit depuis sa naissance; mal accueilli parce que vilain et ressemblant peu à son père, dès le berceau il se sent de trop chez lui: malade, mal nourri, maltraité à la maison, il faut encore qu'à l'école il devienne de 8 à 10 ans le souffre-douleur de ses camarades; mis au travail, malgré sa chétive santé, il doit peiner comme un forçat; jeune homme, alors que les jeunes gens de son âge sortent ensemble et s'amusent, lui n'a d'autre envie que de rester seul amèrement dans son coin; séparé de Marie Rospide, déshérité par son parrain, il est au bord du suicide; son mariage, loin d'arranger les choses, lui apporte de nouveaux soucis: sa femme le trahit de toute façon: autour de lui ce ne sont que complots pour lui ravir ses biens, le faire emprisonner, le déshonorer et priver ses enfants de leur dot. Oh, joui, encore une fois: "*ce pauvre Etchahun*", *gaixo* Etchahun!

Mais la plainte d'Etchahun n'est pas celle d'un pleurard inoffensif; chez lui la souffrance devient agressive: elle éclate en haine et révolte. Le poète salit tout et calomnie sans vergogne.

A l'entendre, sa mère l'avait conçu illégitimement et désirait sa mort; son père n'était qu'un chicanneau sans coeur ni scrupule, à l'occasion dénonciateur de ses enfants; tel de ses frères, un rusé accapareur des terres d'autrui, un ignoble fraudeur. Sa femme, l'a certes trompé avec Héguiaphal et l'on comprend qu'il le lui reproche, mais il exagère en la présentant comme une Madeleine non repentie; il la traite en outre de ruine-boutique et

RESEÑAS

d'indicatrice ; Sur la maison Topetia, il appelle la malédiction; il généralise sa révolte, attaque la société, les institutions, et tout particulièrement il dénonce l'injustice de la justice humaine.

Pourtant Etchahun a parfois de bons retours. C'est surtout dans *Bi berset dolorusik* et *Ahaide delizius huntan* que, faisant ses adieux, le poète se montre plus humain et plus chrétien. Il reconnaît qu'il n'est pas sans reproche; s'il part en pèlerinage, c'est pour expier et aussi pour remercier Dieu de sa protection. Il veut être pardonné, et lui-même pardonne, même à sa femme. Il donne à ses enfants les meilleurs conseils. Depuis Abel la croix est le lot de l'humanité, surtout de la meilleure: et il faut savoir la porter comme Jésus-Christ avec patience, en vivant selon la loi de Dieu. Comment a-t-on osé écrire qu'Etchahun était un mécréant?

Malgré tout, le poète satirique domine en Etchahun et M. Haritschelhar a groupé sous quatre titres les chansons qui relèvent de la satire, à savoir: la farce, la critique des professions, celle des femmes et la diatribe.

A la farce appartiennent *Eihartæ eta Miñau*, *Lheille* et *Galharragako kantoriak*: si la première poésie rappelle la caricature charivarique à plusieurs égards et ne manque pas d'esprit, les deux autres nous présentent un ivrogne et un ânier de fort bas étage.

La critique des professions occupe une demi-douzaine de poèmes: *Oficialenak* chanssonne dix-neuf métiers, mettant en scène: berger, couturière, fileuse, tisserand, maçon, menuisier, sabotier, vigneron, aubergiste, instituteur, curé, cardeur, colporteur, garde-forestier, huissier, notaire, forgeron, musicien et danseur. *Hauzen bada laborari* met en relief l'orgueil de certains travailleurs; *Gaztalondo handian* méprise la lésinerie de telle hôtesse paysanne; par contre, c'est avec gentillesse qu'il taquine dans *Idorroki olha* et *Belhaudiko bortian* la nonchalance de quelques bergers.

La satire féminine s'exprime à travers la chronique scandaleuse du village: par ex: un pèlerinage à Sarrance plus qu'équivoque; une sortie de filles qui sont censées aller prier à la Madeleine et qui passent leur journée à Lannes avec des garçons de Montory; la conversation d'une jeune fille avec sa mère: la fille voudrait savoir pourquoi on lui dit en béarnais: "ton père, c'est ton grand-père"; querelle entre deux soeurs qui révèle une inconduite certaine; histoire d'une fille enceinte et d'un amant bâtonné; idylle d'un vieux mari et son épouse de 70 ans; parodie d'un épithalame au sujet d'un mariage mouvementé dont le mari a disparu le jour même des noces, laissant toute seule la pauvre épousée.

Dans la diatribe, nous retrouvons l'Etchahun vindicatif qui règle son compte sans merci à ceux dont il pense avoir à se plaindre. Ainsi sont étrillés: Delphin Proger pour l'avoir chargé dix-sept ans plus tôt lors de l'affaire Goyheneix; les prêtres du jury de 1853 qui ne lui ont pas donné le prix de poésie; le curé de Barcus pour l'avoir fait sortir du banc d'oeuvre où il s'était installé à l'église; enfin le curé d'Esquiule qui n'a pas voulu l'entendre en confession. Tous sont exécutés avec une violence et une ironie sans pareilles.

Enfin, M. Haritschelhar présente les poésies de circonstance de notre barde: on peut y distinguer: 1.° - les compositions laudatives où sont complimentés le juge Deffis, l'écrivain Ernest Legouvé, le procureur Clérissé, des personnalités de St Palais de passage à Barcus, la famille Carricaburu lors du mariage de Chéraute, Mgr Lacroix, les bergers de Pixta; 2.° - deux poèmes politiques dont l'un célèbre Chaho et l'autre le député Renaud; 3.° - enfin deux plaintes évoquent, l'un l'assassinat du couple Héguilus à Roquiague, l'autre le crime commis contre Irichibau par Etchandi de Garindein: cet Etchandi ayant trois ans plus tôt déposé contre Etchahun, on devine la réaction du poète.

M. Haritschelhar est arrivé à dater la majorité des textes et à éclairer les allusions, sauf en ce qui concerne la satire féminine où les vrais noms sont généralement camouflés. Le cas échéant, il s'est référé à des poésies basques apparentées, comme les pièces charivariques ou la plainte de Larralde-Bordachuri.

* * *

La thèse expose pour terminer la technique de la poésie populaire, en s'attachant aux problèmes de la musique et de la métrique qui s'y rapportent.

RESEÑAS

M. Haritschelhar fait remarquer qu'en Pays Basque le poésie populaire a toujours été chantée: il se plaît à en multiplier les preuves. L'unité dans la chanson, n'est pas le vers, mais le couplet, qui selon les dialectes se dit *bertsu*, *berset*, *kobla*, ou *kantore*: voilà pourquoi le poème entier, composé de plusieurs strophes, est désigné d'habitude par l'un de ces mêmes mots mis au pluriel: *bertsuak*, *koblak*, *kantoriak*, etc....

C'est dire aussi que la musique s'y trouve intimement unie aux paroles. Du reste les auteurs ne cachent pas, depuis 1853, que leurs textes ont été moulés, pour le rythme, sur quelque timbre généralement connu.

Ici M. Haritschelhar entreprend une étude très neuve relative aux "timbres" et "faux timbres" dans la chanson basque: le "timbre", c'est l'air qui a été inventé pour telle chanson; le "faux timbre", c'est le même air quand il a été réemployé avec d'autres paroles qui ont fait oublier le texte original. Le P. Gabriel Lerchundi, dans un travail publié en 1947 par *Eusko jakintza*, se montrait ennemi des réemplois, estimant qu'en principe chaque chanson devrait avoir sa propre mélodie et non être condamnée à un timbre d'emprunt plus ou moins passe-partout.

M. Haritschelhar prend la poésie populaire comme elle est, avec ses procédés traditionnels: mais il tient à retrouver les vrais timbres pour remonter aux sources musicales et dater parfois certaines chansons. Il avoue les difficultés de l'entreprise. Cependant, l'application de sa méthode aux chansons d'Etchahun lui a permis, à deux exceptions près, de découvrir les timbres dont le poète a usé pour certaines d'entre elles ou qui pourraient servir pour interpréter les autres. Il a ouvert là une voie des plus intéressantes à l'usage des critiques qui voudront classer chronologiquement les chansons populaires basques du XIXe siècle. Il serait trop long d'évoquer ici toutes les remarques judicieuses qu'il a faites sur les origines et l'évolution de la musique de chez nous comme aussi sur les divers schémas musicaux mis au service de notre poésie.

L'étude de la métrique termine la thèse.

Le vers populaire basque n'est fondé ni sur la quantité ni sur l'accent tonique, mais sur le nombre des syllabes, le rythme et l'assonance à défaut de rime. Le compte des syllabes est très libre: le poète ne s'inquiète pas de l'hiatus, il pratique selon ses besoins diérèse ou synérèse, contraction ou dilatation des formes, crase ou élision. Le rythme est marqué par la fin du vers, la césure et parfois des coupes secondaires commandées par la musique; point important: même en souletin, on ne cherche pas à faire coïncider les syllabes toniques avec les temps forts de la mélodie. Quant à la rime, elle est rarement riche et l'assonance satisfait le peuple, du moins en Pays Basque continental. M. Haritschelhar prouve tout cela par de multiples exemples pris dans Etchahun et confirmés par des références à d'autres chansons populaires. Il fait remarquer la préférence des basques pour le vers impair: Dix huit formes de vers sont étudiées une à une. Chemin faisant, les théories de M. de Leizaola sur les *zortziko* sont sérieusement contredites: cet érudit ne compte pas en effet les vers selon la rime, mais selon les coupes; ainsi, pour lui, la phrase: *xorittua, norat hua bi hegalez airean* constitue un quatrain et non un vers unique.

Sur l'origine du vers basque, M. Haritschelhar examine trois hypothèses: il n'est pas impossible que la poésie syllabique latine du Moyen-Age ait influé sur le vers basque, surtout à travers la liturgie, encore que le vers impair n'y domine pas; même remarque pour certaines chansons espagnoles anciennes: par contre; la versification gallo-romane, avec ses coupes imparisyllabiques, paraît plus proche de la nôtre. Ici aussi on peut noter des affrontements instructifs avec les thèses de M. de Leizaola sur la question.

Reste à considérer la strophe. En poésie populaire basque, elle est normalement monorime. M. Haritschelhar en analyse huit formes principales, du distique au dizain, qu'il s'agisse des couplets isométriques ou hétérométriques. Comme il fallait s'y attendre, la discussion sur la nature du vers va rebondir. Mais le problème des origines de la strophe basque sera, nous semble-t-il, beaucoup plus captivant. Une étude serrée de la métrique néolatine va démontrer au départ la dette commune à son égard, des espagnols, des gallo-romans et des basques: plus tard, l'influence espagnole ne paraît pas évidente: au contraire, l'évolution de la chanson populaire gallo-romane semble révéler la source la plus vraisemblable des schémas de la strophe basque, notamment de celle d'Etchahun. Cela ne veut pas dire que la strophe basque n'ait pas reçu de développements originaux de la part de nos poètes. M. Haritschelhar s'est plu à montrer le processus par lequel,

RESEÑAS

dans le cadre d'un même timbre, ils ont su passer parfois du distique au quatrain, du tercet au quatrain, du quatrain au quintil ou même au sizain, voire du septain au huitain sinon au neuvain.

* * *

Ainsi nous avons parcouru à vol d'oiseau une thèse très riche, puisque elle nous a livré la biographie inédite d'un poète peu banal et les secrets de son oeuvre, dans le cadre d'une ambiance poétique basque générale que l'on n'avait jusqu'ici jamais si bien étudiée.

PIERRE LAFITTE

* * *

Pierre Lafitte, gramático vasco, resume la tesis doctoral de Jean Haritschelhar, profesor de la Facultad de Letras de Burdeos y Director del Museo Vasco de Bayona. La tesis estudia la obra del poeta suletino Pierre Topet, «Etchahum» (1786-1862) y es una seria aportación del análisis de la poesía popular del siglo pasado en vascuence.

Tras documentar la azarosa existencia del versolari, deliberadamente olvidado por los intelectuales vascos, Haritschelhar estudia los tres aspectos dominantes en la producción de su bibliografiado: el poeta del «yo», el poeta satírico, el poeta circunstancial. A continuación desmenuza la técnica de la poesía popular —relación música-métrica—, pasa revista a las características de la métrica vasca, sienta tres hipótesis sobre el origen del verso vasco y analiza la estructura de la estrofa, notablemente monorríma.

JOHANNES HUBSCHMID, DIE ASKO- / USKO-SUFFIXE UND DAS PROBLEM DES LIGURISCHEN

Sonderdruck (mit zusätzlichem Index) aus der *Revue Internationale d'Onomastique* 18 (1966) und 19 (1967). Paris, Editions d'Artray, 1969, 235 pp.

J. Hubschmid, investigador que con ejemplar tenacidad y seriedad, unidas a una documentación inmensa y cada vez más amplia, cultiva desde hace años un terreno más bien ingrato, no necesita presentación. No es tampoco ningún secreto que en su paciente labor de estudio de los sustratos lingüísticos de Europa, en cuanto testigos de la situación anterior a su casi total indoeuropeización, y sobre todo a su romanización, se ha visto obligado a hacer la guerra en dos frentes: contra los escépticos, que quieren convencer de la solidez de los resultados que en este campo se pueden conseguir con la aplicación de métodos estrictos, y al mismo tiempo contra correligionarios aparentes, que se dejan arrastrar por la fácil dificultad de la 'area. Más de una vez hemos visto, en efecto, que sobre unos cuantos nombres propios más o menos semejantes y un manejo de palabras se levantan edificios tan vistosos como poco consistentes.

Este libro, como se indica arriba, apareció ya, aunque sin índices, en la *Revue Internationale d'Onomastique*. En realidad, y así lo señala el prólogo, viene de mucho más arriba, puesto que ya estaba *in nuce* en la introducción escrita en 1944, aunque no publicada, para *Praeromanica*, su tesis doctoral. En estos 25 años, el autor ha aumentado su documentación, venciendo dificultades a las que aquí mismo se alude, y ha afinado sus métodos. De todo ello son testimonio más que suficiente abundantes publicaciones, entre las que se cuentan los dos primeros fascículos del *Thesaurus Praeromanicus* que puede ser, como síntesis, la culminación de su obra.

Dentro de un terreno ya en sí difícil, como queda indicado, el autor toca aquí una cuestión, o un complejo de cuestiones, particularmente espinosa, ocasión y motivo de una copiosa literatura, escrita desde posiciones nada concordantes. Los ligures (no acabo de atreverme a escribir lígures que, como vascos, sería la acentuación correcta, conforme al patrón latino), constituyen, en efecto, una entidad un tanto fantasmal: no precisamente por su núcleo en períodos ya perfectamente históricos, de cuya realidad no cabe dudar, sino por el aura, cada vez más difusa, que los rodea. Dicho de otra manera, los ligures de Liguria son un hecho histórico, aunque de límites algo imprecisos, pero los testimonios de autores antiguos que los nombran, no sabemos siempre con qué fundamento, en otras zonas son de interpretación delicada. Baste con decir que han dado pie a opiniones tan opuestas como las de Arbois de Jubainville y Schulten.

Por otra parte, y esto es esencial, los autores antiguos suelen hablar de pueblos, no de lenguas, y en problemas de lengua como los que aquí se discuten, el peso decisivo corresponde a los datos lingüísticos: los otros valen a lo sumo como indicios. Así se ha podido pensar que el ligur no era una lengua indoeuropea, aunque sometido a partir de cierta época a fuertes influencias indoeuropeas, y también que sí lo era. O, por fin, cosa que a primera vista no es una hipótesis disparatada, que los ligures poseyeron una lengua no indoeuropea que fue luego suplantada, no se sabe si totalmente, por otra indoeuropea.

Parece indudable que el material disponible, por razones obvias, no permite zanjar la cuestión. No tenemos textos ligures, por lo que carecemos de acceso directo a la lengua o lenguas que allí se hablaron: otra cosa es el lepóntico, cuyo carácter general, gracias a unas pocas inscripciones, está bien determinado. Ahora bien, si se compara la escasez de la onomástica indígena registrada en inscripciones romanas de Aquitania (más la navarra de Lerga), con la riqueza de topónimos que consigna, por ejemplo, la *Sententia fratrum Minuciorum* del 117 a. C., se pensaría que Liguria nos

RESEÑAS

saca una clara ventaja. Pero, bien miradas las cosas, es al revés: cabe en buena parte relacionar los nombres aquitanos con lenguas bien conocidas, vasco o galo, pero no así los ligures.

De ahí el papel central que ha correspondido a los sufijos en *-sk-* en todo intento de fijar la filiación del ligur, primero, y su extensión antigua, después. Bastará con algunas observaciones generales para poner de manifiesto las ambigüedades inherentes a cualquier tentativa de esta suerte. En la primera se recordará, si hay necesidad de ello, que los sufijos en *-sk-* están lejos de ser desconocidos para las lenguas indoeuropeas, donde son particularmente productivos en griego, balto-eslavo y germánico. El peso de la prueba incide entonces en la vocal que precede al grupo consonántico; ya que ésta es generalmente *-i-* en las lenguas indoeuropeas, lo característicamente no indoeuropeo y específicamente ligur sería el vocalismo *-a-* o *-u-*.

¿Hasta qué punto se puede hablar, además de sufijos? Una cosa es un sufijo, elemento formativo con una determinada distribución y ciertos valores, y otra una simple terminación, perfectamente satisfactoria en un diccionario de rimas, pero no en un análisis lingüístico. Es igual en *bautizo*, *chorizo*, *echadizo*, *granizo* y *macizo*, y tampoco hay diferencia a este respecto entre *movimiento*, *pensamiento*, de una parte, y *cimiento*, *pimiento*, de la otra. Pero, si el conocimiento del latín nos permite afirmar que un día hubo un notable paralelismo de forma y función común a todos los ejemplos citados en último lugar, no es menos cierto que en la lengua moderna, y aun en la medieval, la condición de *-miento* en unas y otras palabras ya no es la misma, ni mucho menos. Es, o era, uno de los problemas típicos del descriptivismo norteamericano ante palabras como *cranberry*, etc., segmentable sin duda, pero de tal forma que la identificación de los segmentos obtenidos con morfemas existentes en un estado dado de lengua no era más que parcial. Una palabra inglesa como *acknowledgment* muestra, por otra parte, que los sufijos pasan de lengua a lengua y de un grupo a otro, y pueden adquirir productividad en el nuevo territorio. Cf., para *negrusco*, *-uzco*, etc., F. Hanssen *Gramática histórica de la lengua castellana*, § 359, sin olvidar que, entre nosotros, *soldadesca* se ha convertido en vasc. *soldaduxka* 'servicio militar'. Y más vale no hablar de *amusco* o de *soconusco*, porque no trato, como es natural, de buscar el chiste fácil, sino de presentar ante los ojos unas dificultades que no dejan de ser reales por lindar alguna vez con lo grotesco.

Tampoco es posible silenciar los inevitables fenómenos de aglutinación o soldadura, cuyo saldo es generalmente favorable al sufijo, que va anexionándose elementos finales de los temas a que suele unirse. Recogiendo un ejemplo usado por Hubschmid mismo (p. 80: utilizo siempre la paginación seguida, que va a pie de página), la comparación de *Romānus*, *Sullānus*, con *Roma*, *Sulla*, deja como residuo un sufijo *-no-*, que ya es *-āno* en *Mariānus* / *Marius* y, por último, *-iāno-* en *Caesariānus*, derivado de un tema en consonante. No trato de sugerir que el autor se haya desentendido de esta problemática. Lo que quiero afirmar es que ni él ni nadie pueden a menudo fundamentar soluciones unívocas, tanto más cuando, como aquí ocurre por estricta necesidad, los nombres propios constituyen parte nada despreciable del material aprovechado. De cualquier manera, si rom. (o rom. y vasc.) *irasco* está emparentado con vasc. *iratxeo*, pongamos por caso, nos queda entre las manos un tema común, *ira-*, y dos sufijos: *-sco* y *-txo*.

El libro está dividido en tres partes. En la primera —encabezada por varios capítulos sobre metodología, fuentes, etc.—, se trata de los nombres (nombres propios) que pueden llevar sufijos en *-asko-*, *-osko-*, *-usko-*, siguiendo en general este orden geográfico: nuestra Península, Cerdeña, Italia central y meridional, Liguria y zonas vecinas, Galia y regiones limítrofes al norte, y Recia, para terminar con el estudio de los étnicos. La segunda está dedicada a los apelativos, sustantivos y adjetivos, clasificados en varios grupos semánticos. La tercera y última trata del origen del sufijo o sufijos, con alguna larga digresión para mostrar la coincidencia entre la difusión de estas formaciones y la de algunas bases léxicas, a las cuales se atribuye por esta razón un origen análogo.

Intentaré ahora, y no quisiera hacer traición a las ideas del autor, resumir sus conclusiones. Estos sufijos y la lengua en que estaban integrados no pueden ser indoeuropeos, ya que no carecen de correspondencias vascas: entre ligur y vasco no hay, por otra parte, una relación lineal y el parentesco, más o menos lejano, es en todo caso colateral. Los ligures conocieron en alguna época una expansión notable, dentro y fuera de Italia, que los llevó hasta Jutlandia: acaba de señalarse el área

RESEÑAS

en que Hubschmid cree posible descubrir su huella más o menos marcada. Y, finalmente, en toda la zona mediterránea occidental, hay que contar con tres estratos lingüísticos preindoeuropeos: el euroafricano, sumergido en Africa por la hamitización paralela a la indoeuropeización de Europa, el más antiguo de todos, al cual pertenecía el ibérico (y, según creo entender, cf. p. 215, también el sustrato tirrénico, con rasgos indoeuropeos debidos a contacto, en Italia). A él se superpusieron, procedentes de Oriente, las capas ligur y vasca, coordinadas entre sí.

No creo que tenga mayor sentido discutir estas ideas, muy respetables como opinión personal o hipótesis de trabajo, ya que en el estado actual de la investigación no cabe infirmarlas o, como dicen ahora, falsificarlas: parto, naturalmente, del principio de Popper de que toda confirmación de una hipótesis es por definición provisional. Esto no alcanza, sin embargo, al ibérico, y todavía menos al etrusco. Aquí hay textos, que en ibérico al menos, no llegamos a entender, y este es un problema específico que puede (y debe) tener una solución más o menos completa. Cuando ésta llegue, valdrá con toda independencia de los resultados de la investigación sustratista.

De acuerdo con el autor (p. 255), el dedicarse a la lingüística diacrónica no tiene por qué ser irremediamente "altmodisch" y de hecho, ahora, no lo es, aunque no es sin duda la parte más actual de nuestra disciplina. Lo que ocurre es que los métodos de que disponemos tienen un poder limitado, demasiado corto para nuestras ambiciones. Por ello mismo, prefiero que mi comentario quede reducido a un solo aspecto, y no el principal, de este libro: a un intento de profundizar en la historia y prehistoria de los sufijos vascos aducidos como posibles paralelos. Véase, sobre todo, p. 175 ss.

Estos son dos, fundamentalmente: *-(e)zko*, de *burdi(n)azko* 'eisern', *larruzko* 'ledern', *lurrezko* 'irden', etc., de cuyo carácter compuesto (de *-(e)z*, desinencia de instrumental, más el derivativo *-ko*) nadie duda, y *-sko / -ska* (*-zko*, etc.), que forma diminutivos o más generalmente hipocorísticos y conoce varias ampliaciones. El autor elige el último, considerándolo al parecer primo e indescomponible en factores más simples.

Es un hecho, sin embargo, que, junto a *-sko / -ska*, hay un sufijo *-ko / -ka*, de valor análogo y distribución semejante, del cual no parece fácil separarlo. No carecen todavía de interés las palabras que Azkue dedicó a *-ko* (*-ka* no aparece) en su Diccionario: "Comparte su oficio con el sufijo *-to*, y cada uno de ellos ha engendrado otro diminutivo de sí propio: *-tto*, que en algunos dialectos se ha transformado en *-txo* y... *-txu*... Hoy, por lo menos en la mayoría de los dialectos, es sufijo muerto; es decir, que está incrustado, por decirlo así, en ciertas palabras, sin tener la vitalidad suficiente para juntarse a todas. En su lugar gozan de esta vitalidad *-tto* (BN, L) (1), *-ño* (BN, L, R, S), *-txo* (B, G), *-txu* (B). Son, sin embargo, no pocas las palabras en que *-ko*, con su similar *-to* y su derivado *-sko*, *-zko*, duerme el sueño de la muerte". Sostiene, pues, 1) que *-ko* es "similar" a *-to* (cf. *neskato*) y "comparte su oficio"; 2) que *-tto* y *-txo* proceden (si he entendido correctamente sus palabras), tanto de *-to* no palatalizado como de *-ko*; 3) que *-sko*, etc., es un "derivado" de *-ko* que, lo mismo que éste, ya no es productivo.

Lo que nos dicen los textos, en parte coincidente y en parte discrepante, es que, en aquitano, *-ko*, empleado casi sin excepción en nombres de varón, era muy frecuente: *Belexco-*, *Ombecco*, *Sembecco-*, *Senico*, *Sileasco-*, posiblemente *Attacco-*, *Laurco*, etc. Es mucho menos corriente *-t(t)o*, y ocurre en nombres de análisis menos claro; por el contrario, *-x(s)o*, comparable acaso, y comparado de hecho, con vasc. *-txo*, se documenta muy bien en personas de ambos sexos: *Anderex(s)o*, *Ombexo-*, *Sembex(s)o-*, *Senixso-*, etc. No hay indicio de *-sko* y la onomástica medieval no debilita este testimonio: la frecuencia de *-ko* es aquí muy elevada, tanto en nombres de persona como de lugar, mientras que *-sko* (en *Ychusco*, por ej.), es más bien raro. Véanse los índices de mi artículo en FLV I, 1. A la inversa, en época moderna y hoy en día, si nos atenemos a la generalidad del país, *-sko* está más vivo, tiene mayor poder pro-

(1) La tenía, por lo menos, en a-nav. merid. de Elcano; en zonas alto-navarras próximas al guip. el sufijo normal es *-txo*. En ese pasaje de Azkue, la traducción de la cita de Lizarraga, que no he copiado, es fiel a la letra, pero no al espíritu: *orain otsoko otsokume*, *gero otso* es, en realidad, "ahora lobezno, luego lobo". El añadido *otsokume* es una glosa guipuzcoana, debida al editor de 1846, de *otsoko*.

RESEÑAS

ductivo, que *-ko* que, salvo acaso en alguna zona aislada, no es más que un fósil. Esto es precisamente lo que se esperaría, de acuerdo con las ideas de Kurylowicz, si *-sko* fuera una variante más reciente y más compleja.

Admitamos, abundando en las razones que el autor mismo presenta, que *-ko* hipocorístico y *-ko* de "genitivo" no son, por su origen, más que un solo y mismo sufijo. La doctrina clásica, que cuenta con abundantes pruebas en su abono, está muy bien resumida para las lenguas indoeuropeas en Brugmann, *Abrégé*, p. 356: "Diminutivos. peyorativos, hipocorísticos-. Los morfemas son en conjunto los mismos que en los adjetivos denominativos... El sentido primitivo era pues, el de pertenencia, semejanza, descendencia (cría de un animal)" El suf. de gót. *gaitein* 'cabrito', de *gaits* 'cabra', sería aproximadamente el mismo de lat. *bovinus*, *equinus*, de *bos*, *equos*.

Hay varias explicaciones viables para obtener *-sko* a partir de *-ko*, sin recurrir a la propuesta por Schuchardt y rechazada por el autor en la p. 151, y, como es difícil de creer que *belaka* y *belaxka* o *buruka* y *buruxka*, diferenciados sólo geográficamente y no por el sentido, sean otra cosa que variantes (primaria y secundaria: cf. fr. *plaisir*, sust. como *loisir*, o *sergent*, desplazados en su función verbal por *plaire* y *servant*), conviene apuntar alguna.

Hay, en primer lugar, una sibilante "expresiva", que se ha infijado en algunas palabras (cf. *FHV*, p. 272), y es difícil encontrar otro contexto ante oclusiva en que su inserción podría estar más motivada.

Téngase también en cuenta la posibilidad, tan frecuentemente realizada en la historia de diversas lenguas, de que la sibilante (*mihiscando*, por ej., de *mihise*, está ya en Oihenart) sea la consonante final de algunos temas, soldada al sufijo: cf. *bele* 'cuervo', pero *belatz* 'gavilán'. Esto se hace tanto más verosímil cuanto que, como acabamos de ver, hay sufijos en sibilante. Uno de ellos, que también ha dejado de ser productivo es *-(a)ts*: *berde* 'verde' / *berdats* 'verdoso'. En adjetivos, tenemos *bera* / *berats* (*-tx*) 'blando', cuyo diminutivo, con sufijo más antigua palatalización expresiva, es el ya citado *belaxka* 'blanducho', y lo mismo sucede con sustantivos. Supongamos, por ej., que, como quería Uhlenbeck, *adats* 'cabellera' sea un derivado de *adar* 'rama': en todo caso, Azkue recoge *adats* 'ramaje' en sul. de Licq. Entonces, del par *adar* / *adats*, de *ada(τ)* + *-(a)ts*, se generan los dos derivados que consigna Azkue: sul. *adaka* 'renuevo', a.-nav. *adako* 'rama deshojada', de una parte, y *adaska* / *-ko* 'vástago, ramilla', de la otra. A igual resultado se llega a partir de *alde* 'lado' / *aldats* 'cuesta': *aldaka* 'lado' 'ramilla' (cf. *arteka*, *at(h)aka*, *mehaka*, *ordeka*, de *arte* 'espacio intermedio', *at(h)e* 'puerta', *mehe* 'delgado' y relacionado el último con *ordoki* 'llano' 'llanura'), y *aldaska* 'vástago, punta de rama'. Esta es, a mi entender, una explicación tan convincente como cualquiera que se haya podido dar en morfología diacrónica. Añadiré, a mayor abundamiento, que también hay adverbios como *komunzki* 'comúnmente', *laburzki* 'brevemente', junto a los más generales en *-ki* unido sin intermedio al tema (*laburki*, etc.).

Pero la misma derivación de *-sko* a partir de *-zko* no queda excluida, ni mucho menos. La relación que se establece en la lengua entre sibilantes (fricativas) principales, no marcadas afectivamente, y secundarias, palatalizadas, es, como se sabe, la siguiente:

$$\begin{array}{l} -s- \\ -z- \end{array} \left\{ \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right. -x-$$

Se trata, por lo tanto, de una correspondencia (aplicación) de dos términos a uno, pero también, a la inversa, de uno a dos. En otras palabras, tanto de *s* como de *z* se pasa unívocamente a *x*, que "neutraliza" la oposición en el punto de articulación, lo mismo que en *no creo que esté aquí ahora / mañana* se confunden los tiempos distintos en *creo que está aquí ahora / que estará aquí mañana*. A través de *x*, pues, el cambio de sibilante encuentra una explicación nada forzada.

Todo induce a pensar, en conclusión, que *-sko*, *ska* se explican en vasco mismo como una ampliación, relativamente tardía, de *-ko*, *-ka*. La zona de empleo es prácticamente la misma, y también lo son sus ampliaciones: *-kail* (*-koil*, *-kolo*) / *-skila*; *-kanda*, *-o* / *xkando*, *-xkanta*; *-kote* / *-xkot*, *-skote*, etc. Les es también común la tendencia, probablemente secundaria y debida a contacto, a una especie de moción: se diría que las variantes en *-o*, únicas en un tiempo, desarrollaron variantes paralelas er. *a-*. La tendencia en el orden semántico (cf. *behoka* 'potranca', frente a *zezenko*,

RESEÑAS

idi(s)ko, *ahariko*, etc.), no parece haber sido desarrollada consecuentemente. Hay que llegar a los materiales roncaleses recogidos por el difunto padre Izaguirre para encontrar, en los adjetivos diminutivos, una verdadera moción de aspecto románico. No sé si todo esto lleva agua o no al molino de Hubschmid. Creo que no, pero esta es, a lo que se me alcanza, la cronología relativa más aceptable para los hechos vascos.

Vayan al final algunas observaciones sueltas. No ha habido nunca, ni podía haberlo, un vasco. ant. **vea*, por razones evidentes, aunque sí ha existido seguramente **bea*, junto a *mea* 'mineral'. Sin embargo, todo intento de distinguir por la presencia o la ausencia del rasgo "nasalidad" en la consonante inicial vasca la procedencia de (lat.) *uēna* o bien de **mēna* (p. 23 s.), me parece ilusorio. Que *Menosca* sea el Urumea, o estuviera sobre él, es una presunción que entra en lo posible; que el nombre tenga algo que ver con vasco. *mea* es cuando menos muy problemático.

No entiendo muy bien las consideraciones (p. 26), sobre (San Pedro) *Nolasco*. Lo natural para determinar la procedencia de un personaje totalmente histórico, es acudir a un manual o a una enciclopedia, no a la casualidad de que Vigón consigne un apellido *Nolasco* en Colunga. Si los apellidos españoles son en buena parte de origen toponímico (pero no, por ej., *Pastor*, *Herrero*, *Carpintero*, *Organero*, *Alfayate*, *Sastre* o *Blanco*, *Prieto*, *Rico* o *Gallego*, *Naharro*, *Zamorano*, etc.), tampoco es infrecuente que los nombres de pila se usen como apellidos: *Josemaría* (sic), *Pascual* (fr. *Pascal*), *Martin* (fr. inglé. *Martin*), *Rodrigo*, *Sancho*, *Tomás* y *Tomé* (ingl. *Thomas*), etc., etc. En todo caso, el santo, de ser español como ahora se supone, era catalán, de cerca de Barcelona, y su nombre nada puede añadir a la demostración de que *-asco* no es indoeuropeo.

Léase *Nívlanúis*, dat.-abl. pl. (p. 28). También tienen *-l-* constante los derivados *belatz*, ya mencionado, y *belatxínga*, *-ika* 'corneja' (p. 33); añádase que Schuchardt relacionaba *bele*, aquit. *Belex*, etc., con vasco. *beltz*. El nombre vasco de *Béhasque* (p. 34 s.), es *Behaskane*, cuya *-e* es muy probablemente reciente pero no su *-h-*. Las formas gasconas atestiguadas parecen indicar una acentuación en la segunda sílaba. Habría varias maneras de explicar **beasko*, y muy en primer lugar por *beha-*, forma de composición de *behe*, + *-sko* (p. 37), pero tiene correspondencia en el opuesto, y paralelo, *gogeesco-* (del superlativo *goi(h)en?*) que ya no parece admitir tal explicación.

Vasco. *zurratu* (p. 94 s.) es, según toda apariencia, un préstamo: el valor 'curtir', dicho sea de paso, está mucho más extendido de lo que Azkue indica; en vez de *zurratzaile*, es más corriente (o lo era, cuando el oficio existía) en varias zonas *zurradore* 'curtidor'. ¿No hay posibilidad de que la familia de voces tratada en la p. 115 s. tenga que ver con cast. *deleznarse*, ant. *deslenar?* En las definiciones aparecen términos como "espadat", "plana", "en plano inclinado", "deslizarse". En tal caso, si que tendría correspondencia vasca. En la p. 123, *riata* "lote de caballerías atadas unas detrás de otras", ¿no es simple vulgarismo por *reata?*

No he encontrado en la copiosa bibliografía sobre el ligur, lengua, un trabajo de U. Schmoll: "Il ligure, lingua mediterranea o dialetto indoeuropeo?", *Rivista di Studi Liguri* 25 (1959), 132-138. ¿Por qué *Ilvates* (*Ilva*) en Plinio, interpretado, y no *Iluates*, *Ilua* (p. 160)?

Hay en la obra un cierto número de descuidos de impresión o de corrección, rectificandos (a costa de uno más), en la última página. Además de los ahí señalados, habrá que leer *epé:ge*, p. 164, en la cita de Heródoto.

Finalmente, vasco. *-ko* (*-ka*) sí tiene réplica indoeuropea perfecta. ¿Es coincidencia, es puro efecto del azar o tiene motivación histórica?

L. MICHELENA

